



Bulletin n° 46

Commune de LAVERNAY

Horaires d'ouverture du secrétariat :
le lundi de 10h à 12h,
le jeudi de 10h à 12h, et de 15h à 18h,
et le samedi de 10h à 12h.

Téléphone, fax : 03 81 58 15 25
Courriel : mairie.lavernay@wanadoo.fr
Site : <http://lavernay.eklablog.com/>

Nouveau bureau de l'ASPAREL

Suite son assemblée générale du 27 septembre 2013, l'ASPAREL (Association des Parents d'Elèves) a élu un nouveau bureau.

Cette association organise chaque année différentes manifestations afin d'agrémenter l'année scolaire des enfants scolarisés dans le RPI (regroupement pédagogique intercommunal regroupant les communes de Lavernay, Lantenne-Vertière, Courchapon, Jallerange et Le Moutherot). L'argent récolté sert notamment pour l'achat de jeux éducatifs et participe en partie au financement des sorties pédagogiques organisées par l'équipe enseignante.

Les membres de l'ASPAREL souhaitent vous sensibiliser aux actions menées dans l'intérêt des enfants.

Cette année, l'association envisage les manifestations suivantes :

- une vente de sapins de Noël,
- un loto,
- une tombola de Pâques,
- une vente de fleurs et plants
- une kermesse de fin d'année en association avec les écoles.



Les dates de ces différentes manifestations ne sont pas encore arrêtées mais vous seront communiquées au fur et à mesure.

Aussi, vous pouvez, si vous le souhaitez, apporter votre cotisation à l'association pour la modique somme de 5 € ou participer ponctuellement aux événements organisés.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

**Monsieur Laurent BRUYERE – 6 route de Saint Vit – 25170 LAVERNAY
06.09.39.65.99 ou laurenbruy@aol.com**

Cérémonie du 11 novembre



A l'occasion du 95^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, une cérémonie du souvenir est prévue à **11h30**, le lundi 11 novembre prochain devant le Monument aux Morts. A l'issue de cet instant de recueillement, vous êtes tous invités à partager le verre de l'amitié à la salle communale.

Décret Ministériel pour les élections municipales

Le 1^{er} tour des élections municipales aura lieu le **dimanche 23 mars 2014**, et le second tour le **dimanche 30 mars 2014**.



Annonce de l'ACCA



Afin de respecter la sectorisation, le dimanche 27/10/2013, le secteur est (Caboulot) sera fermé ; le dimanche suivant le secteur ouest (les Vignes) sera fermé, et ainsi de suite.

Les battues de chevreuil sont prévues les dimanches 27/10/2013, 10/11/2013, 24/11/2013, 01/12/2013, 08/12/2013, 15/12/2013, 22/12/2013, 05/01/2014, 12/01/2014, 19/01/2014, 26/01/2014.

Les battues de sanglier ne sont pas datées d'avance, celles-ci sont dépendantes des dégâts que cette espèce peut engendrer.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)



Les documents relatifs au PLU, et faisant suite aux réunions publiques, sont consultables en Mairie ou sur le site municipal : <http://lavernay.eklablog.com/>

Message d'ERDF



Depuis quelques semaines, la qualité de l'alimentation électrique sur la commune de Lavernay

est perturbée par des micro-coupures. En effet, depuis la fin du mois de juin, nous avons enregistré un certain nombre d'événements sur le réseau électrique 20 000 Volts issu du poste très haute tension de Saint Vit qui alimente nos clients.

Ce réseau électrique d'une longueur totale de 48 km comporte 38 km de lignes aériennes.

Depuis le mois de juillet, notre service technique a procédé à un certain nombre d'investigations sur les 38 km de lignes aériennes afin de localiser la cause de ces perturbations. Celles-ci sont particulièrement délicates du fait de leur aspect fugitif.

A ce jour, après analyse des restitutions de nos enregistreurs et des visites de lignes réalisées sur le terrain, nos efforts vont se concentrer sur le secteur de Ferrières les Bois, où une opération d'élagage ponctuel est notamment à venir.

Le réseau électrique reste sous surveillance par nos équipes d'exploitation.

Conscient de la gêne occasionnée, nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous informer des suites de cette opération.

Votre agence collectivités locales ainsi que votre interlocuteur privilégié restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Encore les crottes de chien !!!

De nombreux habitants se plaignent des chiens qui divaguent et de ceux qui ornent nos trottoirs d'odorants cadeaux, notamment rue de l'Église. Nous serions donc reconnaissants aux propriétaires de chiens de prévoir de quoi ramasser les excréments canins.



Devinette

Savez-vous quelle quantité de matière fécale un chien produit par jour ? Et donc combien de kilos d'excréments peuvent souiller nos rues chaque année ?



Réponse : Sachant qu'un chien de 30 kg produit en moyenne 200 à 250 g de fèces par jour, on peut estimer sa production annuelle à environ 82 125 g, soit 82,125 kg !!! Multipliez ce chiffre étourdissant par le nombre de chiens indéliques qui décorent nos espaces communs, et vous pourrez calculer la probabilité de marcher dans une déjection canine quand vous vous promenez au village !